

**DOCUMENT A ENVOYER AVEC VOTRE DEMANDE D'AGREMENT**

N° AGREMENT VAO		NOM DE L'ORGANISME		Affaire suivie par : (Nom de la personne de l'organisme)	
N° IMMATRICULATION ATOUT France		ADRESSE DE L'ORGANISME		Téléphone : E-mail :	

Le demandeur doit, au moment de la demande d'agrément, être en mesure de proposer un véritable projet de séjour, prenant en compte les différents types de déficiences, respectant par ailleurs les demandes des vacanciers pour le suivi de leurs médicaments, assurant le suivi de leur budget personnel si elles en ont fait la demande, et prévoyant les modalités de réorientation si le séjour s'avérait inadapté. Le demandeur se trouve donc, dès le dépôt de la demande d'agrément, engagé dans une « démarche qualité » quant au contenu et au déroulement de la prestation de vacances proposée.

Type de demande	DOSSIER DE DEMANDE D'AGREMENT VAO (Liste des pièces demandées)		ELEMENTS FOURNIS Oui/Non (cadre réservé à l'organisme)	Localisation de l'information (Libellé du document, n° de page, n° de paragraphe)	Conformité (cadre réservé par l'administration)	Observations : (cadre réservé à l'administration)	
D E M A N D E · A G R E M E N T	1 DEMANDEUR	Personne physique	- Etat civil (copie pièce identité) - Profession et - Domicile du demandeur - Adresse du siège - et de ses activités, - attestation sur l'honneur afin de certifier l'exactitude des documents transmis et d'indiquer que les conditions suivantes sont exactes et sincères (objet d'intérêt général, fonctionnement démocratique et transparence financière).				
		Personne morale	- Dénomination sociale - Forme juridique - Statuts, - Adresse du siège social - et de ses établissements secondaires ou délégations locales, - Etat civil des représentants - et le domicile du ou des représentants légaux ou statutaires seuls habilités à présenter la demande (fournir pièce d'identité), - Attestation sur l'honneur afin de certifier l'exactitude des documents transmis et d'indiquer que les conditions suivantes sont exactes et sincères (objet d'intérêt général, fonctionnement démocratique et transparence financière), - dernier procès verbal d'assemblée générale.				
	2 DOSSIER DE CANDIDATURE	Expériences	- motivations - expériences et compétences				
		Pièces réglementaire à joindre :	- certificat d'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours, - attestation d'assurance responsabilité civile couvrant les activités des séjours envisagés				
			- attestation d'assurance en cas de rapatriement				

FICHE DE DEMANDE D'AGREMENT VAO Vacances Adaptées Organisées

N° AGREMENT VAO		NOM DE L'ORGANISME		Affaire suivie par : (Nom de la personne de l'organisme)	
N° IMMATRICULATION ATOUT France		ADRESSE DE L'ORGANISME		Téléphone : E-mail :	

Le demandeur doit, au moment de la demande d'agrément, être en mesure de proposer un véritable projet de séjour, prenant en compte les différents types de déficiences, respectant par ailleurs les demandes des vacanciers pour le suivi de leurs médicaments, assurant le suivi de leur budget personnel si elles en ont fait la demande, et prévoyant les modalités de réorientation si le séjour s'avérait inadapté. Le demandeur se trouve donc, dès le dépôt de la demande d'agrément, engagé dans une « démarche qualité » quant au contenu et au déroulement de la prestation de vacances proposée.

Type de demande	DOSSIER DE DEMANDE D'AGREMENT VAO (Liste des pièces demandées)		ELEMENTS FOURNIS Oui/Non (cadre réservé à l'organisme)	Localisation de l'information (Libellé du document, n° de page, n° de paragraphe)	Conformité (cadre réservé par l'administration)	Observations : (cadre réservé à l'administration)
		- modèle de questionnaire adressé préalablement à la tenue du séjour à la personne accueillie, ou à son représentant légal, afin de connaître ses besoins ou ses problèmes de santé (Il est rappelé que les informations renseignées dans ce questionnaire sont strictement confidentielles).				
	Projet :	Présentation générale des projets de séjours envisagés comportant notamment les éléments détaillés ci-dessous :				
		- le nombre et les lieux de séjours de vacances envisagés au cours de l'année suivante, indiquant à titre indicatif leur chronologie et périodicité ;				
		- le nombre de personnes susceptibles d'être accueillies par séjour en tenant compte des différents types de déficiences ;				
		- le nombre, les compétences et l'expérience des accompagnants prévus par lieux de vacances, notamment pour ce qui concerne l'encadrement de certaines activités sportives ainsi que les compétences et, le cas échéant, l'expérience du responsable du déroulement du séjour sur le lieu de vacances ;				
		- les mesures envisagées au cas où des accompagnants supplémentaires devraient être recrutés en urgence ;				
		- les animations et activités prévues au cours des séjours ;				
		- les conditions d'organisation des transports du lieu habituel de résidence au lieu de vacances de même que lors du retour,				

**FICHE DE DEMANDE D'AGREMENT VAO Vacances Adaptées Organisées**

<b>N° AGREMENT VAO</b>		<b>NOM DE L'ORGANISME</b>		<b>Affaire suivie par : (Nom de la personne de l'organisme)</b>	
<b>N° IMMATRICULATION ATOUT France</b>		<b>ADRESSE DE L'ORGANISME</b>		<b>Téléphone : E-mail :</b>	

**Le demandeur doit, au moment de la demande d'agrément, être en mesure de proposer un véritable projet de séjour, prenant en compte les différents types de déficiences, respectant par ailleurs les demandes des vacanciers pour le suivi de leurs médicaments, assurant le suivi de leur budget personnel si elles en ont fait la demande, et prévoyant les modalités de réorientation si le séjour s'avérait inadapté. Le demandeur se trouve donc, dès le dépôt de la demande d'agrément, engagé dans une « démarche qualité » quant au contenu et au déroulement de la prestation de vacances proposée.**

Type de demande	DOSSIER DE DEMANDE D'AGREMENT VAO (Liste des pièces demandées)		ELEMENTS FOURNIS Oui/Non (cadre réservé à l'organisme)	Localisation de l'information (Libellé du document, n° de page, n° de paragraphe)	Conformité (cadre réservé par l'administration)	Observations : (cadre réservé à l'administration)
			- durant le séjour, du lieu d'hébergement au lieu des activités ;			
			- le suivi médical envisagé en fonction des besoins et de la demande des personnes accueillies,			
			- les mesures prévues pour la distribution et le stockage des médicaments,			
			- accords passés avec un cabinet paramédical ou un médecin à proximité du lieu de séjour de vacances organisé ;			
			- l'existence d'un protocole, afin de permettre, en cas de besoin, la réorientation, l'évacuation et le rapatriement des personnes accueillies au cours du séjour ;			
			- Si la personne handicapée en fait la demande, les conditions de la gestion sur place de son budget personnel.			





MAJ : 7/06/2023

**Instruction de dossier pris en charge par :**

Nom, prénom :

Fonction :

E-mail : [dreets-ara.vao@dreets.gouv.fr](mailto:dreets-ara.vao@dreets.gouv.fr)

Téléphone :

Document de référence :

INSTRUCTION N° DGCS/SD3B/2015/233 du 10 juillet 2015 relative  
à l'organisation des séjours de  
vacances pour personnes handicapées majeures

Observations ou réponse de la structure en cas de non-conformité
